

# CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

## **DÉLIBÉRATION nº 2019/01/22-15**

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 22 janvier 2019, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

#### **DÉCIDE:**

# OBJET : Enquête Libqual - Règlement du tirage au sort et achat d'un ordinateur portable (lot n°1)

Le conseil d'administration approuve le principe de l'achat par le Service Commun de Documentation (SCD) du lot numéro 1, à savoir un ordinateur portable, afin de récompenser le lauréat ou la lauréate du tirage au sort faisant suite à l'enquête Libqual.

### Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice: 36

Quorum: 18

Présents et représentés : 32

Fait à Marseille, le 22 janvier 2019

Président de l'Université d'Aix-Marseille